

Amis de Port Blanc à Baden : le problème de la circulation et du stationnement

BADEN (C.D.F.).- Charmant embarcadère pour l'île aux Moines et fenêtre ouverte sur le Golfe, Port Blanc dessert l'île aux Moines mais fait partie intégrante de Baden.

Comment peut-on accéder à cette perle des îles si ce n'est par le transport maritime le plus court c'est à dire Port Blanc ? Que fait le résident illien, qu'il soit permanent ou secondaire, que fait le touriste qui veut goûter le charme insulaire ? Il laisse son véhicule près de la cale. Là est la difficulté, tant au point de vue de la circulation que du stationnement, sans compter les nuisances que subissent les riverains. Le phénomène est à son comble pendant la pleine saison. Dès le retour des résidents secondaires de l'île, dès que les touristes affluent en vagues déferlantes, le problème resurgit.

Le département et le district ont pris les choses en mains, en faisant une étude pour trouver une solution. L'Équipement vient de soumettre un projet en plusieurs étapes. L'association des Amis de Port Blanc demande à ce qu'elle puisse faire entendre sa voix.

L'assemblée générale qui s'est tenue samedi en présence de Pierre Pavéc, maire de Vannes, élu du département et président du district, Maurice Nicolazic maire de Baden, Max Burban, élu de l'île aux Moines

et M. Thébault de la société Izenah, était publique.

Deux giratoires

Au cours du débat, le président de l'association a exprimé certaines inquiétudes et réticences.

Le projet comporterait la création de deux giratoires et d'un mail entre ces giratoires, l'un en amont, à la hauteur de l'actuel parking principal, l'autre en aval, juste avant la descente à la cale. Des candélabres alternant avec des bacs fleuris, assurant la luminescence du secteur aménagé.

Le département en a déjà prévu le financement, un appel d'offre interviendrait vers le 15 mars. Les travaux devraient être achevés pour la saison touristique.

La commune de Baden prendrait part à certains travaux (effacement es lignes électriques et téléphoniques par voie souterraine qui servirait d'ailleurs au futur assainissement de Port Blanc). On devrait en savoir plus lors du conseil municipal de Baden qui se tient ce soir.

Deuxième volet : le parking de 158 places, jouxtant le premier giratoire. Un projet sans doute à affiner, tant sa réalisation suscite des amendements. Un délai d'un an paraît raisonnable. Les riverains immédiats souhaitent un aménagement paysagé. Une haie de 2,50 m



L'assistance

formant écran entre le parking et les maisons. Un parking souterrain payant a même été un moment envisagé, en faveur des résidents de l'île, à l'emplacement du parking extérieur.

Autre préoccupation : la cale et le parking sur le front de mer, exploité l'été par la Sagemor.

La philosophie de l'administration est la suivante : ces aires intéressent le trafic passager, le frêt et les marchandises lourdes, la plaisance. Il y aurait lieu de prévoir un ponton à l'endroit de l'actuelle station de carburant avec une passe-

relle de départ et une passerelle d'arrivée. Bien que soulevant des critiques, ce projet est également réalisable.

Michel Legall, représentant du département, a présenté ce que pourraient être la zone de frêt, l'installation du port de plaisance et la partie de la cale réservée aux plaisanciers, ainsi que l'actuel parking du front de mer.

Concernant la cale -large de 15 m- Francis Gilbert a émis de vives réserves sur l'exploitation concomitante du frêt et de la plaisance. Mais il se rallie à l'idée de préserver des empla-

cements prioritaires sur le parking (cars, pompiers, Samu, taxis), en interdisant le stationnement des voitures « ventouses » de certains particuliers.

La modification de l'infrastructure n'est pas simple à Port Blanc. A noter que la délivrance de nouveaux permis de construire à l'île aux Moines devrait être assujettie à un parking payant à Port Blanc.

Michel Le Gall soulignant : « On ne peut pas contenter tout le monde, nous faisons en sorte qu'il y ait le moins de mécontentements possibles ».